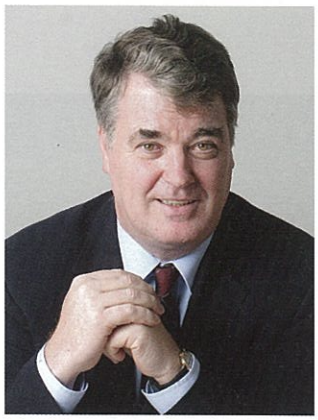


Jean-Paul DELEVOYE
Président du CESE

Vaincre ou nourrir le populisme ?

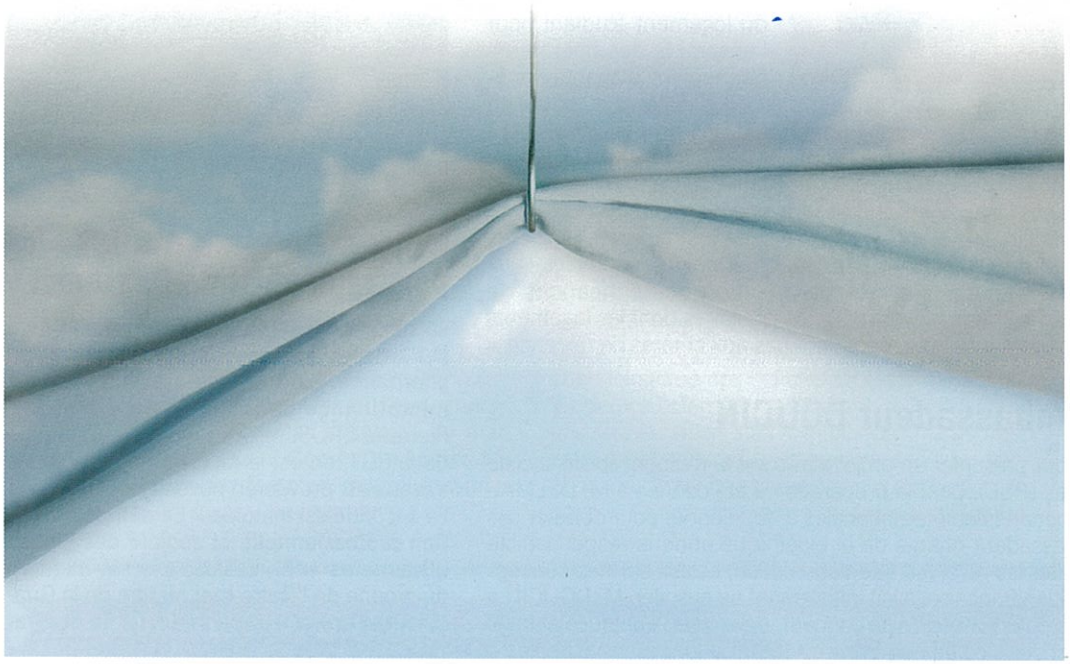
Le paradoxe de la transparence est qu'elle peut finir par alimenter la défiance qu'elle vise pourtant à éliminer. Je ne remets pas en cause la transparence, loin s'en faut, et réaffirme ici l'engagement tenu pour l'institution que je préside d'œuvrer en son sens. Ceci se traduit notamment par la discussion en assemblée plénière ouverte au public du budget de fonctionnement du Conseil.

La transparence permet de répondre à la soif de vérité et d'authenticité de nos concitoyens et de justifier devant ceux-ci l'utilisation de l'argent public, avec comme finalité ultime de conforter – ou plutôt de restaurer - le crédit des acteurs publics. Ce crédit est devenu la condition *sine qua none* de l'exercice moderne du pouvoir, qui nécessite une adhésion et une appropriation de tous, qui impose une exemplarité dans l'action et dans le comportement, là où autrefois il pouvait suffire d'imposer sa vérité et sa démarche en se reposant sur son seul statut et sa légitimité d'élu.

Si la transparence est définie comme la réponse au défaut de contrôle par les administrations et autorités qui en ont la charge, si elle devient cette course du rat où la qualité et la vertu d'un politique sont à pondérer par son patrimoine et sa richesse, si elle alimente les tribunaux médiatiques qui rendent les règles de droit accessoires, si la transparence est un panache blanc qu'on brandit comme d'autres agitent leurs chiffons rouges, alors elle est dénaturée et détournée de sa finalité car elle nourrit le soupçon et n'endigue en rien l'actuelle crise de confiance.

Je pense plus pertinent et efficace de repousser les limites du contrôle que celles de la transparence, notamment en se concentrant davantage sur les évolutions du patrimoine pendant la fonction que sur sa valeur brute.

La transparence doit rester une lutte pour la vérité et contre l'opacité qui, il est vrai, bien trop souvent entoure le pouvoir. Mais elle ne peut être cette licence pour qui veut, par la rumeur et l'accusation, instiguer le doute et déstabiliser.



L'AGENDA DU PRÉSIDENT DU CESE

- **17 avril 2013**
  - Conférence publique dans le cadre des Semaines Sociales de Bretagne
- **18 avril 2013**
  - Assiste à l'investiture de Henri MALOSSE, nouveau président du CES européen à Bruxelles
- **23 avril 2013**
  - Remise des insignes de Commandeur de l'Ordre national du Mérite à Jean-Baptiste de FOUCAULT
- **24 avril 2013**
  - Audition par la Commission des Lois de l'Assemblée nationale sur le projet de réforme du Conseil supérieur de la Magistrature
  - Débat au collège des Bernardins
- **15 mai 2013**
  - Entretien avec Jean-Claude MAILLY, Secrétaire général de Force Ouvrière